



**ODDO BHF**  
ASSET MANAGEMENT

# Rapport Investisseur Responsable

*ARTICLE 29 DE LA LOI N°2019-1147 (LOI  
ENERGIE-CLIMAT – DITE LEC)*

ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS HORS ODDO BHF PRIVATE ASSETS

**JUIN 2023**

## Sommaire

<b>1° Approche générale de l'entité</b>	<b>4</b>
1. Approche générale de l'entité concernant la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)	4
1.1 Politique d'exclusion	5
1.2 Intégration ESG	6
1.3 Notre démarche d'engagement actionnarial	14
2. Moyens déployés par l'entité	14
2.1 Rapports ESG	14
2.2 Synthèse des documents liés à la durabilité	15
3. Produits financiers « Article 8 » et « Article 9 »	18
4. Initiatives collaboratives	19
<b>2° Ressources internes déployées par l'entité</b>	<b>21</b>
1. Ressources dédiées à l'investissement durable	21
1.1 Ressources humaines	21
1.2 Ressources techniques	22
2. Actions prises pour renforcer les capacités internes de l'entité	23
2.1 Formations ESG	23
2.2 Infrastructure et données/outils ESG	23
2.3 Amélioration de l'intégration ESG	24
2.4 Reporting et transparence	24
<b>3° Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité</b>	<b>25</b>
1. Structure de gouvernance	25
2. Politique de rémunération	26
3. Intégration des critères ESG dans le règlement intérieur du Conseil d'administration	26
<b>4° Stratégie d'engagement actionnarial</b>	<b>27</b>
1. Présentation de la stratégie d'engagement actionnarial	27
2. Décisions de stratégie d'investissement	27
<b>5° Informations sur la taxonomie européenne et les énergies fossiles</b>	<b>28</b>
1. Taxonomie de l'UE	28
2. Énergies fossiles	28
<b>6° Stratégie d'alignement sur les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique</b>	<b>29</b>

<b>1. Notre objectif</b>	<b>29</b>
1.1 Décarbonation de nos stratégies d'investissement	29
1.2 Évaluation de la trajectoire de transition des sociétés	30
1.3 Promotion de solutions climatiques	30
<b>2. Méthodologie</b>	<b>31</b>
<b>3. Indicateurs</b>	<b>32</b>
3.1 Intensité carbone	32
3.2 Part brune	33
3.3 Part verte	33
3.4 Trajectoire climatique	34
<b>4. Intégration dans notre référentiel de notation ESG</b>	<b>34</b>
<b>5. Impact sur nos stratégies d'investissement</b>	<b>35</b>
<b>6. Fréquence d'évaluation</b>	<b>36</b>
<b>7° Stratégie d'alignement sur les objectifs de biodiversité à long-terme</b>	<b>37</b>
<b>1. Mesure de la conformité aux objectifs de la Convention sur la biodiversité biologique</b>	<b>37</b>
1.1. La perte de la biodiversité est un risque systémique	37
1.2 Notre stratégie	38
<b>2. Contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité</b>	<b>44</b>
2.1 Plan d'engagement dédié à la biodiversité	45
<b>3. Indicateur d'empreinte biodiversité</b>	<b>45</b>
<b>8° Prise en considération des critères ESG dans la gestion des risques</b>	<b>48</b>
<b>1. Description du processus de gestion des risques</b>	<b>48</b>
<b>2. Risques de durabilité</b>	<b>49</b>
<b>3. Fréquence de revue du cadre de gestion des risques</b>	<b>51</b>
<b>4. Plan d'action pour réduire les risques de durabilité</b>	<b>51</b>
<b>5. Impact financier des principaux risques de durabilité</b>	<b>52</b>

Le présent rapport a été établi dans le cadre de l'article 29 de la loi Energie et Climat (décret n°2021-663 du 27 mai 2021). ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS (hors ODDO BHF Private Assets) présente les procédures visant à prendre en compte, dans ses stratégies d'investissement, les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et les moyens employés pour contribuer à la transition énergétique. Le présent rapport respecte les obligations de publication découlant de l'article 29 applicables à l'entité et aux fonds. Un document distinct a été établi pour ODDO BHF Private Assets.

Toutes les politiques générales et documents à portée informative peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux investissements durables :

[https://am.oddo-bhf.com/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)

La politique et les rapports d'engagement actionnarial peuvent être consultés sur notre page Internet détaillant nos Informations réglementaires :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

Tous les documents relatifs aux fonds peuvent être consultés sur la page Internet suivante, après avoir sélectionné le fonds souhaité :

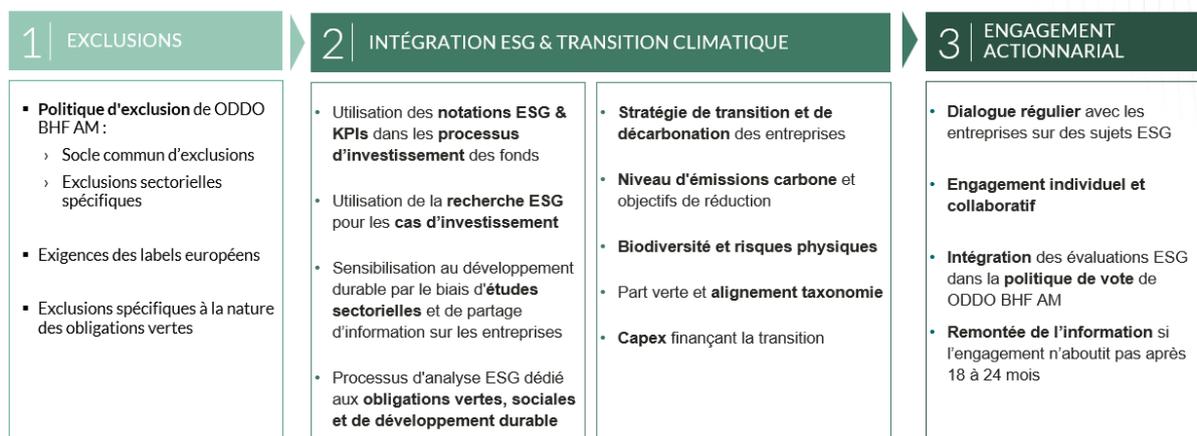
[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

## 1° Approche générale de l'entité

### 1. Approche générale de l'entité concernant la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Notre démarche ESG s'articule autour de trois piliers : les exclusions, l'intégration ESG et l'engagement actionnarial.

#### Les trois piliers fondamentaux de notre approche ESG



Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

Sur la base de ces trois piliers, nous nous engageons à renforcer notre couverture ESG dans la gestion de nos portefeuilles :

## Champ d'application des politiques et des processus ESG de ODDO BHF AM

		Fonds ouverts Art. 6 SFDR	Fonds ouverts Art. 8-9 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 6 SFDR	Fonds dédiés et mandats Art. 8-9 SFDR
Politique d'exclusion	Socle commun	✓	✓	⊖	⊖
	Exclusions sectorielles spécifiques	⊖	⊖	⊖	⊖
Intégration ESG	Notation ESG, recherche ESG utilisées pour la gestion de portefeuilles	✗	✓	✗	✓
Engagement actionarial	Dialogue	⊖	✓	⊖	✓
	Engagement individuel	✗	✓	✗	✓
	Engagement collaboratif	⊖	✓	⊖	✓
	Vote <i>Seuil minimum</i>	✓	✓	⊖	⊖

 Oui
  Partiellement
  Non

Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

### 1.1 Politique d'exclusion

Notre politique d'exclusion définit deux catégories d'exclusion :

- › Socle commun d'exclusion s'appliquant à tous les fonds ouverts côtés, à l'exception de ODDO BHF AIF PLC, quelle que soit leur classification SFDR ;
- › **Exclusions sectorielles spécifiques** s'appliquant uniquement à certains fonds ouverts et dédiés, ainsi qu'à certains mandats classés en tant qu'art. 8 et 9 SFDR.

Elle précise également les exclusions que doivent respecter les fonds de placement afin de se conformer aux différents labels ISR.

Notre politique d'exclusion est disponible dans son intégralité à l'adresse suivante:

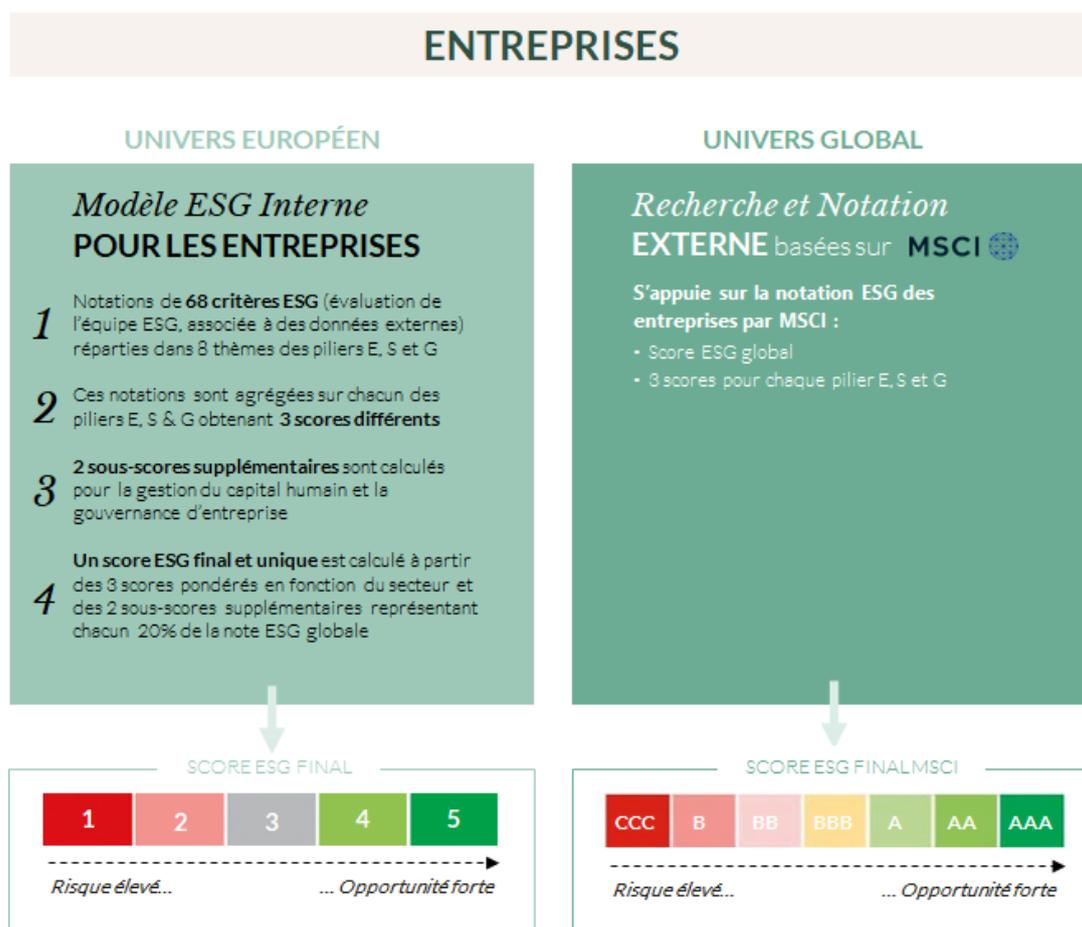
[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)

## 1.2 Intégration ESG

Les investissements sont analysés par nos équipes de gestion, épaulées par l'équipe de Recherche ESG. Cette approche nous permet d'identifier les risques financiers et extra-financiers des entreprises et d'évaluer leur degré de matérialité financière.

Nous avons développé notre propre modèle de recherche et de notation ESG pour les entreprises. Pour l'instant, seules les entreprises de nos stratégies d'investissement européennes sont couvertes par ce modèle. Pour les stratégies d'investissement globales, nous nous appuyons essentiellement sur les notations ESG de MSCI. Nous avons également développé un modèle ESG propriétaire pour les souverains.

### Processus d'analyse de la durabilité



## SOUVERAINS

### *Modèle ESG Interne* POUR LES SOUVERAINS

**1** Notations de **75 critères ESG** (évaluation quantitative à partir de données externes) réparties dans 15 thèmes des piliers E, S et G avec un pilier supplémentaire pour l'économie durable

**2** Ces notations sont agrégées sur chacun des piliers E, S, G & ECO obtenant **4 scores différents**

**3** Un **score ESG final et unique** est calculé à partir des 3 scores pondérés en fonction du secteur et des 2 sous-scores supplémentaires représentant chacun 20% de la note ESG globale



Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

#### 1.2.1 Notre modèle ESG interne pour les entreprises

Le modèle de notation développé en interne par ODDO BHF Asset Management SAS s'appuie sur le Pacte mondial des Nations Unies dont ODDO BHF est signataire depuis 2015. Le Pacte mondial repose sur 10 principes en lien avec les droits humains, les droits du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption, et s'inspire de grandes normes et conventions internationales.

## Les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies

 <b>DROITS DE L'HOMME</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Les entreprises doivent promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme reconnus sur le plan international;</li><li>2. S'assurer qu'elles ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.</li></ol>
 <b>TRAVAIL</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>3. Les entreprises doivent respecter la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collectif;</li><li>4. Contribuer à l'élimination de toutes formes de travail forcé et obligatoire;</li><li>5. Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants;</li><li>6. Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.</li></ol>
 <b>ENVIRONNEMENT</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>7. Les entreprises doivent appliquer l'approche de précaution face aux défis liés à l'environnement;</li><li>8. Prendre des initiatives visant à encourager une plus grande responsabilité en matière d'environnement;</li><li>9. Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.</li></ol>
 <b>ANTI-CORRUPTION</b>	<ol style="list-style-type: none"><li>10. Les entreprises doivent lutter contre la corruption sous toutes ses formes, notamment l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.</li></ol>

Source : Organisation des Nations Unies

Le modèle pour les entreprises s'articule autour de 8 thèmes : deux thèmes environnementaux, trois thèmes sociaux et trois thèmes de gouvernance. Le modèle englobe une partie des principales incidences négatives décrites dans notre Déclaration PAI :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

## Les 8 thèmes de notre modèle de recherche et de notation ESG pour les entreprises liés aux ODD



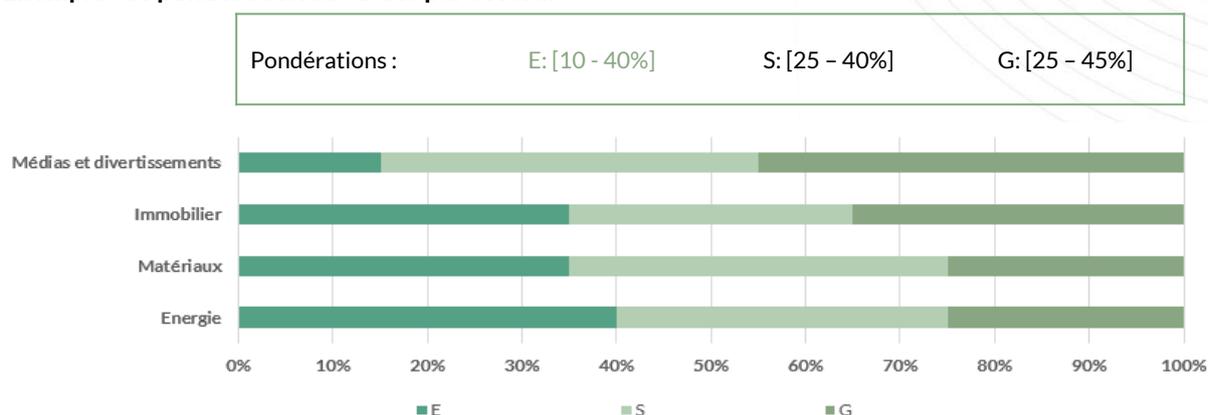
Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

Pour chacun de ces 8 thèmes, nous définissons différentes catégories auxquelles nous appliquons un éventail d'indicateurs afin d'évaluer le profil ESG des entreprises de manière quantitative et qualitative. Le modèle repose sur une approche de double matérialité pour chacun des trois piliers, c'est-à-dire les risques externes qui pèsent sur l'entreprise ainsi que les risques que les activités de l'entreprise font peser sur la société et l'environnement.

Le poids des blocs Environnement, Social et Gouvernance est déterminé au niveau sectoriel en fonction des opportunités et des risques à long-terme. Concrètement, nous utilisons une grille nous permettant

d’appréhender le degré d’exposition de chaque secteur économique aux enjeux du développement durable.

### Exemples de pondération des blocs par secteur



Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

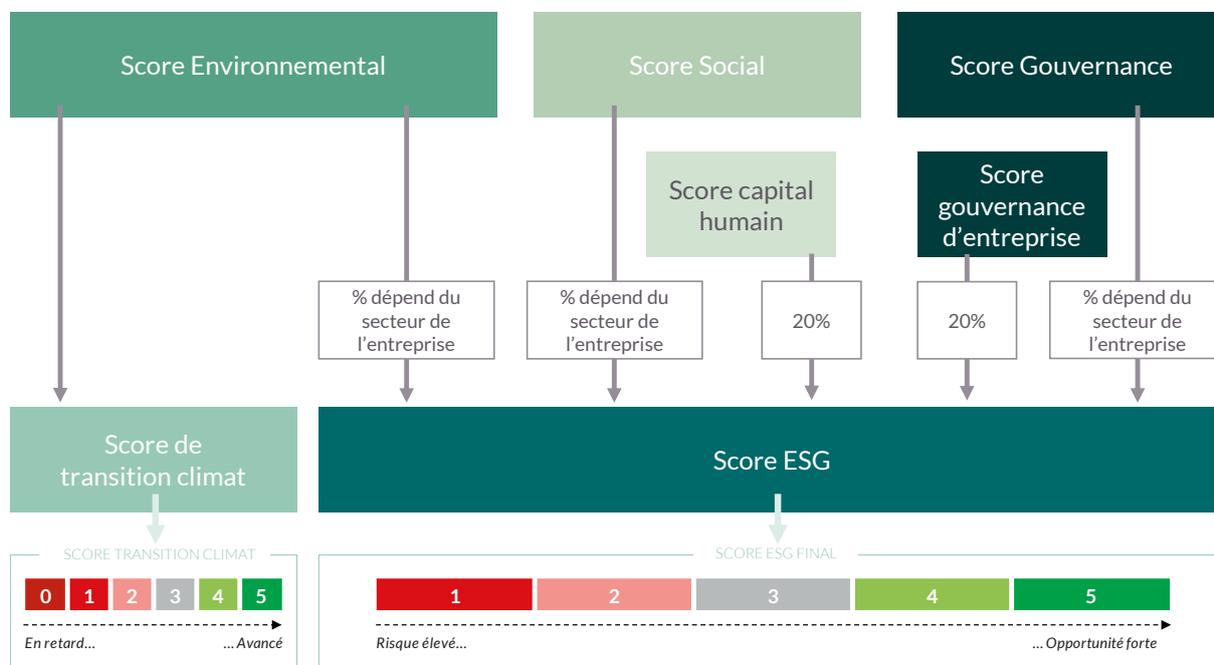
Chaque entreprise analysée obtient un score absolu sur 100 points sur chacun des trois blocs E, S et G, ainsi que deux sous-scores pour la gestion du capital humain et la gouvernance d’entreprise. Une note ESG agrégée est calculée après pondération de chaque bloc et prise en compte de la gestion du capital humain et de la gouvernance d’entreprise qui représentent chacune 20 % de la note ESG globale. Les notes permettent ensuite de classer les entreprises sur une échelle comprenant cinq niveaux : Opportunité forte (5), Opportunité (4), Neutre (3), Risque modéré (2) et Risque élevé (1).

#### 1.2.2 Notre modèle interne de transition climatique pour les entreprises

Un « score de transition » est également calculé pour évaluer le risque posé par les activités des entreprises au regard de la transition environnementale. Ce score est obtenu en combinant les indicateurs du bloc E. Il nous permet d’évaluer les entreprises sur le plan des risques et opportunités de transition : mesures d’intensité carbone (analyse des scopes 1, 2, 3), dépenses d’investissement prévues dans des solutions bas-carbone ou répartition des revenus entre « part verte » et « part brune ». Son calcul prend en compte différents indicateurs, dont l’activité sectorielle de l’entreprise, la stratégie de décarbonation et sa crédibilité, l’empreinte carbone<sup>1</sup>, ou les risques de transition, physiques ou de réputation.

<sup>1</sup> Mesure des émissions totales de GES d’un portefeuille en additionnant toutes les émissions GES des positions sous-jacentes proportionnellement à la participation.

## Scores obtenus à partir de notre modèle interne



Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

Notre modèle d'analyse inclut une évaluation des controverses ESG sur la base des informations fournies par MSCI, SESAMm (grâce à un partenariat exploitant l'intelligence artificielle) et la recherche interne. Cette évaluation alimente ensuite le modèle de recherche et a une incidence directe sur la note ESG finale attribuée à chaque entreprise en fonction du degré de gravité de la controverse.

### 1.2.3 Notre référentiel d'obligations durables

Les obligations durables, et plus spécifiquement les obligations vertes et de développement durable, jouent un rôle important dans l'accompagnement et le financement de la transition vers une économie bas-carbone. Nous évaluons les obligations vertes, sociales et de développement durable selon une approche *bottom-up* afin de vérifier que les obligations financent des projets dégagant des bénéfices environnementaux et/ou sociaux clairs. En particulier, nous veillons non seulement à ce que le référentiel concerné respecte les principes applicables aux obligations vertes, sociales et de développement durable, mais aussi que les projets à financer soient éligibles en vertu de la taxonomie de la Climate Bonds Initiative (CBI). À cette fin, ODDO BHF AM a développé un référentiel de sélection en quatre étapes pour chaque obligation durable. Grâce à ces référentiels, nous nous assurons que seules les obligations qui respectent des normes admises au niveau international soient éligibles à l'investissement dans nos stratégies.

### 1.2.4 Modèle MSCI

L'outil MSCI ESG Research est conçu pour mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance à long-terme et significatifs pour son secteur. Les notations

ESG vont du leader (AAA, AA) au retardataire (B, CCC) en passant par la moyenne (A, BBB, BB). Le modèle MSCI ESG Ratings identifie les risques ESG (enjeux clés) les plus importants pour une sous-industrie ou un secteur GICS®

### Hiérarchie du modèle de notation ESG de MSCI Research

Notation ESG (IVA)									
Pilier Environnement				Pilier Social				Pilier Gouvernance	
Changement climatique	Capital naturel	Pollution & gestion des déchets	Opportunités environ.	Capital humain	Responsabilité des produits	Opposition des parties prenantes	Opportunités sociales	Gouvernance d'entreprise	Comportement des entreprises
Emissions carbone	Stress hydraulique	Emissions toxiques & déchets	Opport. en matière de technologies propres	Gestion du travail	Sécurité & qualité des produits	Approvisionnement controversé	Accès à la communication	Propriété & contrôle	Ethique des affaires
Empreinte carbone du produit	Biodiversité & utilisation des terres	Matériaux d'emballage & déchets	Opport. en matière de bâtiments verts	Santé & sécurité	Sécurité chimique	Relations avec la communauté	Accès au financement	Board	Transparence fiscale
Financement de l'impact environ.	Approvisionnement en matières premières	Déchets électroniques	Opport. en matière d'énergies renouvelables	Développement du capital humain	Protection financière des consommateurs		Accès aux soins de santé	Rémunération	
Vulnérabilité au changement climatique				Normes de travail dans la chaîne d'approvisionnement	Vie privée & sécurité des données		Opport. en matière de nutrition et de santé	Comptabilité	
					Investissement responsable				
					Assurer la santé et le risque démographique				

Source : MSCI ESG Key Issues

Le modèle de notation ESG de MSCI mesure :

- L'exposition aux risques
- La gestion des risques

Chacun de ces deux critères sont mesurés puis convertis sous forme de scores, qui sont ensuite combinés, de telle sorte qu'un niveau d'exposition plus élevé nécessite de démontrer un niveau plus élevé de capacité de gestion afin d'obtenir le même Key Issue Score final. Les Key Issue scores sont exprimés sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « très faible » et 10 signifie « très bon ».

Pour plus d'informations sur la méthodologie utilisée par MSCI ESG Research, veuillez-vous référer aux informations disponible sur le lien suivant :

<https://www.msci.com/our-solutions/esg-investing/esg-ratings#:~:text=What%20is%20an%20MSCI%20ESG,those%20risks%20relative%20to%20peers.>

### 1.2.5 Notre modèle ESG interne pour les souverains

Notre modèle ESG interne pour les souverains a été mis à jour en 2022, sur la base des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Le modèle repose sur 4 piliers divisés en 15 thèmes. 75 indicateurs sont évalués, certains étant spécifiques à certains pays, en fonction de leur niveau de revenu, car les pays à revenu élevé ou modéré ne sont pas confrontés aux mêmes défis. Il s'appuie sur de multiples sources de référence<sup>2</sup>.

#### Les 15 thèmes de notre modèle de recherche et de notation ESG pour les souverains liés aux ODD



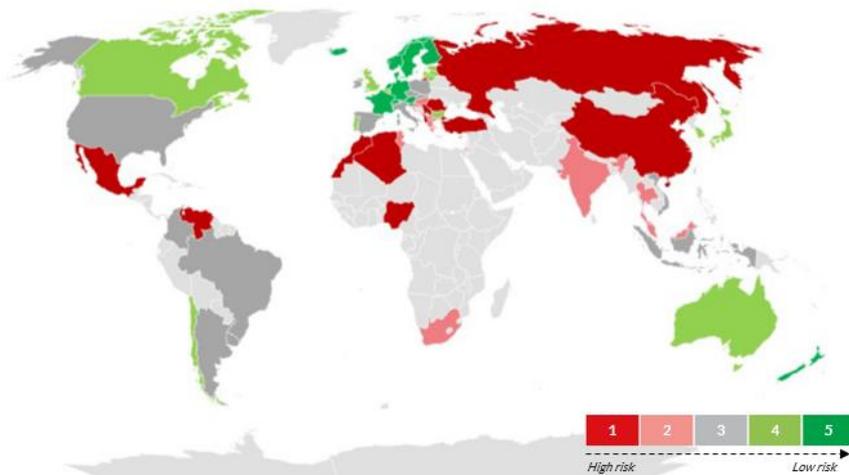
Source : ODDO BHF Asset Management, 2022

Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

<sup>2</sup> Amnesty International, Bündnis Entwicklung Hilft, Climate Watch, Convention sur la diversité biologique, COP 21, COP 26, Financial Action Task Force, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Freedomhouse, Garriga, Agence internationale de l'énergie, Organisation internationale du travail, Fonds monétaire international, Union internationale des télécommunications, OCDE, Population Reference Bureau, Programme for International Student Assessment, Transparency International, UNESCO, UNICEF, Organisation des Nations Unies, Vision of Humanity, OMS, Banque mondiale, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle

65 pays, plus l'Union européenne, sont évalués selon ce modèle. Chaque pays reçoit une note allant de 1 (= "risque élevé") à 5 (= "risque faible"), comme dans notre modèle ESG interne pour les entreprises.

### Niveau de risque ESG à court/moyen terme par pays



Source : ODDO BHF AM SAS, 2023

### 1.3 Notre démarche d'engagement actionnarial

Veillez consulter la section « Engagement actionnarial » ci-dessous.

## 2. Moyens déployés par l'entité

### 2.1 Rapports ESG

Pour les fonds intégrant des critères ESG dans leur processus d'investissement (art. 8-9 SFDR), ODDO BHF Asset Management SAS communique les éléments suivants dans ses rapports ESG mensuels :

- › La note ESG du fonds par rapport à son indice de référence ou univers d'investissement
- › L'intensité carbone du portefeuille par rapport à son indice de référence ou univers d'investissement
- › Des indicateurs de performance clés complémentaires (capital humain, gouvernance d'entreprise, exposition aux énergies fossiles, etc.)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter la documentation des produits disponible sur notre site Internet en sélectionnant le fonds souhaité :

[https://am.oddobhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddobhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

## 2.2 Synthèse des documents liés à la durabilité

Document	Champ d'application	Description
<b>Annexe précontractuelle SFDR</b>	Fonds	Informations précontractuelles pour les produits classifiés art. 8-9 SFDR sur les investissements durables (alignés sur la taxonomie de l'UE, caractéristiques environnementales ou sociales non alignées sur la taxonomie de l'UE), absence de préjudice important (DNSH), ou gestion des principales incidences négatives (PAI).
<b>Rapport annuel PRI</b>	ODDO BHF AM	Le rapport de transparence sur l'investissement responsable (IR) permet aux signataires de faire preuve de transparence sur leurs activités IR et de faciliter le dialogue entre les investisseurs et leurs clients, leurs bénéficiaires et les autres parties prenantes.
<b>Rapport annuel</b>	Fonds	Ce document fournit des informations sur les investissements et la gestion du fonds avec le rapport de gestion, le rapport de gestion/taxonomie SFDR, et les états financiers annuels du fonds à la fin de période sous revue.
<b>Article 29 de la Loi N°2019-1147 (Loi Energie-Climat – dite LEC)</b>	ODDO BHF AM SAS	Définition des obligations d'information qui s'imposent aux investisseurs institutionnels concernant leur transparence en matière d'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs opérations d'investissement.
<b>Les bases de l'investissement durable</b>	ODDO BHF AM	Description générale de l'investissement durable, et notamment le développement durable, l'investissement durable, les principales approches de l'investissement durable, l'urgence climatique, les labels, la performance financière et durable, ainsi que l'approche RSE de ODDO BHF et nos solutions d'investissement.
<b>L'approche ESG</b>	ODDO BHF AM	Description de notre approche et de nos engagements en matière d'investissement durable.

<b>Rapport sur le développement durable</b>	Fonds	Rapport mensuel des fonds pour lesquels nous intégrons des critères ESG dans le processus d'investissement, présentant une synthèse de tous les aspects ESG pris en compte.
<b>Codes de transparence</b>	Fonds	Document réglementaire exigé pour chaque fonds candidat au label ISR français et au label Greenfin français, présentant une revue complète de la stratégie durable du gestionnaire d'actifs et du fonds.  Chez ODDO BHF AM, nous avons décidé, pour des raisons d'homogénéité, d'établir un code de transparence pour chaque fonds candidat à un label.
<b>Politique d'exclusion</b>	ODDO BHF AM	Règles d'investissement couvrant une série d'activités controversées dans différents secteurs et de pratiques contraires aux principales normes et conventions internationales.
<b>Document d'informations clés (DIC)</b>	Fonds	Ce document fournit des informations clés sur les produits d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère promotionnel. Les informations requises par la loi doivent permettre aux investisseurs de comprendre la nature, les risques, les coûts ainsi que les gains et pertes potentielles des produits et de les comparer entre eux.
<b>Prospectus</b>	Fonds	Le prospectus a pour objet de fournir des informations complètes, exactes et simples sur tous les faits importants concernant les titres émis afin que l'investisseur puisse prendre une décision éclairée. Le prospectus doit divulguer toutes les informations susceptibles d'affecter la valeur ou le prix de marché du titre offert.
<b>Politique d'investissement responsable</b>	ODDO BHF AM	Ce document a pour objet de présenter l'approche durable, les méthodologies ESG développées, les moyens déployés pour promouvoir le développement durable et la politique de bonne gouvernance adoptée par ODDO BHF Asset Management.
<b>Rapport semestriel</b>	Fonds	Ce rapport est plus succinct que le rapport annuel, ne fournissant que l'inventaire des fonds.
<b>Politique d'engagement actionnarial</b>	ODDO BHF AM	Définition de notre approche en matière de dialogue avec les entreprises détenues dans nos portefeuilles, et notamment l'exercice de nos droits de vote et des autres droits attachés aux actions, les principes de notre Politique d'engagement actionnarial, la coopération avec les autres actionnaires, la

		communication avec les parties prenantes, et la prévention et la gestion des conflits d'intérêts réels ou potentiels.
<b>SFDR : Transparence sur le site Internet</b>	Fonds	Document reposant sur l'art. 10 SFDR qui résume le profil ESG des fonds classifiés art. 8-9 SFDR, engagements en faveur des investissements durables, etc.
<b>Rapport d'engagement actionnarial</b>	ODDO BHF AM	Rapport sur les dialogues et les engagements avec les entreprises, ainsi que les statistiques annuelles de vote
<b>Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)</b>	ODDO BHF AM	Documents réglementaires requis par la réglementation européenne (classification SFDR, politique de risque de durabilité SFDR (art. 3), transparence des impacts négatifs sur la durabilité (art. 4)).
<b>Livres blancs</b>	ODDO BHF AM	Différentes publications sur les principaux thèmes liés à la durabilité tels que le climat, le capital humain, la transition écologique, la biodiversité, et ce conformément à notre stratégie durable.

Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

Tous les documents dont le champ d'application correspond à « ODDO BHF AM » ou à « ODDO BHF AM SAS » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux investissements durables:

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/professional\\_investor/ad/sustainable\\_investment/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/professional_investor/ad/sustainable_investment/1339/publication/1380)

La politique et les rapports d'engagement actionnarial peuvent être consultés sur notre page Internet détaillant nos Informations réglementaires :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/professional\\_investor/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/professional_investor/infos_reglementaire)

Tous les documents dont le champ d'application correspond à « Fonds » peuvent être consultés sur notre page Internet consacrée aux fonds, après avoir sélectionné le fonds souhaité :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/professional\\_investor/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/professional_investor/fundspage)

Les différents modes de communication ci-dessus sont adaptés au champ d'application autorisé par la position - recommandation DOC-2020-03 de l'AMF.

### 3. Produits financiers « Article 8 » et « Article 9 »

Au 30 décembre 2022, ODDO BHF Asset Management SAS gère 8,1 Md€ d'actifs investis dans des fonds et mandats classifiés articles 8 ou 9, ce qui représente 72,3% de son encours total sous gestion (11,2 Md€). Chez ODDO BHF Asset Management SAS, la classification « Article 8 » requiert, outre les exigences réglementaires SFDR, une intégration ESG claire dans les processus d'investissement et de construction du portefeuille.

La classification SFDR des fonds communs de placement est continuellement mise à jour et accessible en ligne à l'adresse :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

Au 30 décembre 2022, 5,2 Md€ d'actifs sous gestion (46,5% de l'encours total) étaient labellisés.

#### Nos produits labellisés au 30 décembre 2022



- ODDO BHF Active Small Cap
- ODDO BHF Euro Credit Short Duration
- ODDO BHF Green Planet
- ODDO BHF Polaris Flexible F
- ODDO BHF Sustainable Credit Opportunities

- ODDO BHF Green Planet
- ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond



- ODDO BHF Avenir Europe
- ODDO BHF Avenir Euro
- ODDO BHF Génération
- ODDO BHF Green Planet

- ODDO BHF Métropole Sélection
- ODDO BHF Métropole Euro SRI
- Pilotage Sélection Durable

Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

Ces labels ont été créés afin de clarifier le concept d'investissement socialement responsable (ISR) pour les investisseurs. La plupart des labels sont basés sur une certification indépendante garantissant la qualité et la transparence des processus mis en place.

Afin d'accéder au détail des seuils d'exclusions et à la méthodologie, veuillez vous référer directement aux informations publiées par les agences de certification correspondantes :

CLA, Revised Towards Sustainability Qualitative Standard Final Criteria (2021),

[https://www.towardssustainability.be/sites/default/files/files/RevisedQS\\_Technical\\_20210531.pdf](https://www.towardssustainability.be/sites/default/files/files/RevisedQS_Technical_20210531.pdf)

FNG label for sustainable investing funds (2022),

[https://fng-siegel.org/media/downloads/FNG-Label2023-Rules\\_of\\_Procedure.pdf](https://fng-siegel.org/media/downloads/FNG-Label2023-Rules_of_Procedure.pdf)

Label ISR français soutenu par les pouvoirs publics (2020),

[https://www.lelabelisr.fr/wp-content/uploads/Referentiel\\_LabelISR\\_22July2020\\_Modif.pdf](https://www.lelabelisr.fr/wp-content/uploads/Referentiel_LabelISR_22July2020_Modif.pdf)

<https://www.lelabelisr.fr/wp-content/uploads/Guide-dinterpre%CC%81tation-du-re%CC%81fe%CC%81rentiel-du-label-ISR-1er-fascicule-vf.pdf>

L'ensemble des informations relatives à la méthodologie d'intégration ESG de ces fonds ouverts est disponible dans les codes de transparence ISR disponibles sur notre site:

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

## *4. Initiatives collaboratives*

Depuis plusieurs années maintenant, ODDO BHF Asset Management SAS participe à différentes initiatives internationales et nationales visant à promouvoir l'intégration et la gouvernance ESG, à encourager le dialogue avec diverses parties prenantes et à sensibiliser celles-ci à l'investissement durable, ainsi qu'à inciter les émetteurs à améliorer leurs pratiques ESG. Les engagements collaboratifs sont un puissant mécanisme permettant aux investisseurs d'obtenir collectivement davantage de levier et d'influence sur les entreprises.

Notre participation à ces initiatives nous permet de prendre part à des engagements collaboratifs visant à répondre aux enjeux durables à long-terme et nous fournit des informations clés pour la prise de décision en matière d'investissement.

## Adhésions et initiatives collaboratives



Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

ODDO BHF Asset Management SAS participe à plusieurs initiatives en lien avec le climat, dont le CDP ou Climate Action 100+, et soutient le groupe de travail sur les informations financières liées au climat (TCFD). Nous sommes également membres d'autres groupes axés sur des thèmes spécifiques, notamment FAIRR (agroalimentaire), Finance for Biodiversity Foundation (biodiversité) ou l'Institut de la Finance Durable (pour une transition juste).

## 2° Ressources internes déployées par l'entité

### *1. Ressources dédiées à l'investissement durable*

#### **1.1 Ressources humaines**

##### *1.1.1 Équipe de spécialistes ESG*

ODDO BHF Asset Management investit depuis de nombreuses années dans ses ressources ESG. Aujourd'hui, l'équipe se compose de 6 spécialistes ESG. Elle contribue à la production de recherches ESG et thématiques, mais aussi de solutions analytiques qui permettent aux gérants de portefeuille de mieux appréhender les facteurs ESG et d'y être sensibilisés. L'équipe est également responsable de nos modèles de notation ESG internes ainsi que des référentiels et autorisations en ce qui concerne les obligations durables. Enfin, elle intègre les analyses ESG et les données climatiques dans les processus d'investissement. La Responsable globale de la Recherche ESG rend compte au CEO de ODDO BHF Asset Management SAS et fait partie du Comité de direction global.

Toutes les équipes de gestion travaillent avec l'équipe ESG pour structurer et mettre en œuvre notre approche durable en matière d'investissement. Cela représente 32 gérants/analystes de fonds, soit 26,2% des équivalents temps plein (ETP) de ODDO BHF AM SAS.

En 2022, ODDO BHF AM a nommé un Group Head of Sustainability Policy chargé de suivre et d'appréhender l'évolution de la réglementation en matière de durabilité afin d'aider nos clients et équipes de gestion à se conformer aux nouvelles exigences réglementaires. Cette fonction clé est appuyée par toutes nos ressources internes (Recherche, Juridique, Reporting, Risque & Conformité, et les fonctions de support).

##### *1.1.2 Fonctions de support*

L'équipe Risque & Conformité surveille les risques de durabilité. Sept personnes traitent les questions en lien avec la durabilité, soit 5,7% des équivalents temps plein de ODDO BHF AM SAS.

Au niveau de l'équipe Juridique, 3 ETP supervisent les questions en lien avec la durabilité, soit 2,5% des équivalents temps plein de ODDO BHF AM SAS.

Sur cette base, 47 ETP contribuent à la mise en œuvre de la stratégie ESG, soit 38,5% des ETP de ODDO BHF AM SAS.

## 1.2 Ressources techniques

L'équipe de Recherche ESG alimente son modèle de recherche interne avec les données provenant des publications des sociétés (rapports, présentations), des fournisseurs externes de données ESG financières et extra-financières brutes (Bloomberg, Factset) et des publications spécialisées des courtiers (incluant la recherche thématique) :

### Principaux fournisseurs externes de données ESG

› <b>MSCI ESG Research</b>	<u>Données et indicateurs climatiques</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Émissions GES</li> <li>- Alignement sur la température</li> <li>- Part verte</li> <li>- Taxonomie</li> <li>- VaR climatique</li> </ul>
	<u>Notations</u> Notations ESG et recherche qualitative couvrant plus de 10 000 émetteurs  <u>Controverses</u> Pacte mondial des Nations Unies, biodiversité ou autres controverses ESG
› <b>Carbone4 Finance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluation de l'impact sur la biodiversité</li> <li>- Évaluation des risques de transition et physiques</li> </ul>
› <b>SESAMm</b>	Partenariat exploitant l'intelligence artificielle (IA) et le traitement automatique du langage naturel (NLP) afin d'identifier les controverses ESG et les contributions positives aux Objectifs de développement durable (ODD)
› <b>Vote par procuration ISS</b>	Mise en œuvre de notre politique de vote et plateforme pour les votes

Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

Au cours de ces dernières années, ODDO BHF Asset Management SAS a considérablement augmenté les budgets consacrés aux outils et données ESG afin de soutenir ses ambitions en matière de durabilité. Le montant global alloué aux fournisseurs de données s'établit à environ 600 000 euros. En 2023, nous devrions faire appel à d'autres fournisseurs de données ESG.

## *2. Actions prises pour renforcer les capacités internes de l'entité*

### **2.1 Formations ESG**

L'équipe de Recherche ESG organise régulièrement des séances de formation internes ouvertes à tous dans l'optique de clarifier et de mieux contextualiser les sujets en lien avec la durabilité, notamment les évolutions réglementaires (SFDR, taxonomie de l'UE). Voici quelques exemples de formations :

- L'équipe de Recherche ESG organise des revues sectorielles sur base trimestrielle axées sur des thèmes ESG clés et la transition climatique. Ces présentations sont préparées et présentées conjointement par un analyste ESG et un gérant de portefeuille d'actions et/ou d'obligations.
- L'équipe ESG organise régulièrement des sessions de formation interne (« Teach-In ») ouvertes à tous les collaborateurs, afin de clarifier et de mieux contextualiser des sujets liés à la durabilité, la dynamique du marché, les nouvelles réglementations (SFDR, Taxonomie de l'Union européenne (UE), Décret 29 en France, Zielmarkt en Allemagne, etc.) et des thèmes liés à la finance durable.
- Afin de s'assurer que notre reporting ESG est compréhensible et équilibré, les gérants de portefeuille reçoivent un examen approfondi des documents de reporting ESG.

### **2.2 Infrastructure et données/outils ESG**

Nous avons renforcé notre infrastructure et nos systèmes ESG et développé des outils afin de mieux soutenir les équipes de gestion. L'existence d'une plateforme ESG accessibles aux équipes de gestion permet d'améliorer la transparence et la responsabilité ESG tout en garantissant aux gérants de portefeuille un accès aux données ESG lorsqu'ils prennent leurs décisions d'investissement. Voici quelques exemples d'amélioration :

- Nous avons amélioré notre plateforme ESG interne afin de mieux diffuser les informations en matière de durabilité. Nos gérants de portefeuille et analystes peuvent ainsi y consulter toutes les informations détaillées des analyses ESG effectuées en plus des notes ESG internes publiées sur la plateforme AIM Bloomberg, qui héberge également les données ESG de MSCI.
- Nous avons également mis en place une nouvelle fonction sur notre plateforme ESG interne qui permet d'envoyer les actualités des entreprises, mises à jour, mesures de notation ESG et obligations durables approuvées directement aux gérants de portefeuille au sein de ODDO BHF AM.

- De nouvelles mesures ESG ont été publiées sur AIM : ITR, CO<sub>2</sub>...

### 2.3 Amélioration de l'intégration ESG

Nous avons amélioré l'intégration ESG dans les processus d'investissement de plusieurs fonds, notamment :

- Mise en œuvre d'un processus ESG en deux étapes appuyant les décisions d'investissement sur la base des exclusions et des notes ESG de MSCI ou des notes ESG internes ;
- Mise en place de règles de sélection sur la base des notes ESG de MSCI ou des notes ESG internes ;
- Objectif d'investissement durable pour les exigences de l'article 9 SFDR

### 2.4 Reporting et transparence

Nous responsabilisons les gérants de portefeuille en leur faisant revoir et valider leurs rapports ESG mensuels.

## 3° Prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance de l'entité

### *1. Structure de gouvernance*

Chez ODDO BHF Asset Management, nous avons une longue expérience de l'ESG et avons mis en place une structure de gouvernance dédiée à l'ESG qui se compose de deux comités : le Comité de stratégie ESG et le Forum d'investissement ESG.

Le Comité de stratégie ESG se réunit chaque trimestre avec les objectifs suivants :

- › Définir et valider la stratégie, les processus et les pratiques ESG de ODDO BHF Asset Management, répondre aux évolutions du marché
- › Échanger sur de nouveaux concepts, outils et données ESG afin d'améliorer notre approche ESG
- › Contribuer à l'harmonisation des processus et pratiques à travers toutes les juridictions

Le Comité se compose du CEO, du co-Directeur des investissements (co-CIO) du Groupe, de la Responsable globale de la Recherche ESG, du Responsable global du marketing et des produits, du Responsable global des ventes, du Directeur des risques et de la conformité, du Directeur global des opérations (COO), du responsable Private Debt et des directeurs généraux de Private Equity.

Le Forum d'investissement ESG, qui se réunit chaque mois, se compose du co-Directeur des investissements (co-CIO) du Groupe, des équipes de gestion (gérants de portefeuille et analystes actions/obligations), de l'équipe de recherche ESG, de la Responsable globale de la Recherche ESG. Le Comité passe en revue les cas d'investissement ESG (notations ESG, actualités des entreprises et controverses), les listes pour la prise de décision d'investissement, l'autorisation ou le rejet d'obligations durables, les émetteurs exclus et cas d'investissement complexes par rapport à nos politiques internes.

Les deux instances sont présidées par la Responsable globale de la Recherche ESG.

Toutes les décisions stratégiques en lien avec la durabilité sont soumises à l'approbation du Comité de direction de ODDO BHF Asset Management. La Responsable globale de la Recherche ESG siège aux Comités de direction générale de ODDO BHF AM et Private Equity. La Directrice de la durabilité et du marketing du Groupe est membre du Comité de direction générale du Groupe et responsable du

marketing, de la communication et la durabilité à l'échelle du Groupe. Le Group Head of Sustainability Policy épaulé les équipes en mettant en œuvre la réglementation durable.

## *2. Politique de rémunération*

Depuis 2021, la politique de rémunération a été adaptée afin d'intégrer les risques de durabilité :

[https://am.oddo-bhf.com/FRANCE/fr/investisseur\\_professionnel/DownloadSingleDocumentML?Langue=FR&IDarray=11279&IdSeqArray=1241628](https://am.oddo-bhf.com/FRANCE/fr/investisseur_professionnel/DownloadSingleDocumentML?Langue=FR&IDarray=11279&IdSeqArray=1241628)

## *3. Intégration des critères ESG dans le règlement intérieur du Conseil d'administration*

Le Conseil d'administration de ODDO BHF Asset Management supervise toutes les décisions opérationnelles transversales et leur suivi. Il pilote la mise en œuvre et le développement de l'ESG dans les différentes unités concernées.

## 4° Stratégie d'engagement actionnarial

### *1. Présentation de la stratégie d'engagement actionnarial*

L'engagement actionnarial se compose de :

- 1. Dialogue avec les entreprises**
- 2. Engagement individuel ou collaboratif**
- 3. Exercice des droits de vote**

En utilisant ces différents outils, nous recherchons à améliorer les pratiques opérationnelles des sociétés dans lesquelles nous investissons, à accroître la transparence sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, et à garantir une création de valeur à long-terme en matière de stratégie, de gestion des risques et de gouvernance. Notre approche d'engagement actionnarial est alignée avec les principes du Code de gouvernance de l'EFAMA (EFAMA Stewardship Code).

Le périmètre des sociétés concernées par la stratégie d'engagement et la description de l'approche sont présentés dans notre Politique d'engagement actionnarial (y compris la Politique de vote de ODDO BHF AM). Nous publions chaque année un Rapport d'engagement actionnarial décrivant les résultats de notre démarche d'engagement actionnarial. Les deux documents sont disponibles sur notre site Internet :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

### *2. Décisions de stratégie d'investissement*

ODDO BHF Asset Management a mis à jour sa politique d'exclusion en 2021 afin de durcir les critères d'exclusion de certains secteurs et d'en inclure de nouveaux dans le périmètre. En conséquence, pour les investissements dans le charbon, nous avons fixé des seuils dégressifs pour préparer notre sortie du secteur. Ces seuils seront abaissés à zéro à l'horizon 2030 pour l'UE et l'OCDE, et à l'horizon 2040 pour le reste du monde. Nous avons également ajouté dans notre liste d'exclusion des secteurs tels que le tabac, la biodiversité (impacts négatifs) et le pétrole et gaz en Arctique.

De plus, nous avons mis en place un examen approfondi de certains secteurs émetteurs de carbone (pétrole et gaz, ciment, automobile, immobilier) axé sur le thème de la transition climatique. Nous avons

étudié les principales grandes tendances et solutions disponibles pour décarboner ces secteurs et identifié les leaders et les retardataires dans ce domaine. Nous avons également organisé des réunions thématiques avec les sociétés afin d'obtenir de plus amples informations et de comparer leurs objectifs, la fiabilité de ceux-ci ainsi que les investissements annoncés et déjà déployés. Sur la base de ces études sectorielles, nous échangeons avec les sociétés que nous considérons en retard dans leur trajectoire de transition climatique.

## 5° Informations sur la taxonomie européenne et les énergies fossiles

### 1. Taxonomie de l'UE

- D'après les données publiées, les investissements alignés sur la taxonomie totalisent 174 136 126 € (1,2% de l'encours total de ODDO BHF Asset Management SAS) et les investissements éligibles à la taxonomie, 1 823 317 534 € (12,5%<sup>3</sup>).

- D'après les données estimées, les investissements alignés sur la taxonomie totalisent 628 683 452 € (4,3% de l'encours total de ODDO BHF Asset Management SAS<sup>4</sup>).

### 2. Énergies fossiles

- Les investissements en énergies fossiles représentent 561 365 251 €, soit 3,5% de l'encours total de ODDO BHF Asset Management SAS<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Encours de ODDO BHF Asset Management au 31 décembre 2022 pour lequel ODDO BHF Asset Management est la société de gestion.

<sup>4</sup> Encours de ODDO BHF Asset Management au 31 décembre 2022 pour lequel ODDO BHF Asset Management est la société de gestion.

<sup>5</sup> Encours de ODDO BHF Asset Management au 31 décembre 2022 pour lequel ODDO BHF Asset Management est la société de gestion.

## 6° Stratégie d'alignement sur les objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique

### *1. Notre objectif*

Pour aligner nos stratégies d'investissement sur l'Accord de Paris et la SNBC, notre stratégie et nos objectifs reposent sur trois piliers :

1. Décarbonation de nos fonds ouverts
2. Évaluation de la trajectoire de transition des sociétés
3. Promotion de solutions climatiques

#### **1.1 Décarbonation de nos stratégies d'investissement**

Nous mettons actuellement en place des outils pour définir et suivre les mesures nécessaires pour décarboner nos stratégies d'investissement.

Nos stratégies investissent dans des univers qui diffèrent largement en termes d'émissions de carbone. Pour cette raison, nous devons encore affiner nos objectifs par rapport à l'indice de référence de chaque fonds. Par ailleurs, nous devons également sélectionner l'année de référence appropriée pour la décarbonation des fonds.

De plus, nous évaluons comment prendre en compte les émissions de scope 3. Pour la plupart des secteurs, la décarbonation dépend essentiellement de la capacité des entreprises à réduire leurs émissions en amont et en aval sur leur scope 3, autrement dit celles qui ne sont pas uniquement limitées au processus de production. Pour l'heure, il reste difficile d'obtenir des données comparables entre les sociétés dans la mesure où les méthodes de prise en compte des émissions de carbone peuvent varier et que des données prospectives fiables sont encore difficiles à obtenir. Nous avons donc évalué les méthodologies de divers fournisseurs de données afin de sélectionner celui qui nous semble le plus adéquat.

Dans notre rapport 2023, nous ne sommes pas en mesure de publier notre stratégie finale de décarbonation. La feuille de route est toujours en discussion et nous la divulguerons dans notre prochain rapport en 2024.

## 1.2 Évaluation de la trajectoire de transition des sociétés

Depuis 2017, et dans le cadre de son ambition d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, ODDO BHF Asset Management a mis au point un score de transition climatique pour évaluer les progrès de chaque entreprise concernant la situation climatique mondiale. Comme décrit dans la section 1° Approche générale de l'entité, le modèle de transition climatique (intégré à notre modèle ESG interne) évalue la qualité et l'ambition des objectifs de réduction des émissions de carbone, détermine les besoins en investissement dans les technologies bas-carbone et estime les risques réglementaires et physiques potentiels.

Nos équipes de gestion se servent de ces scores pour identifier les leaders et retardataires au sein d'un secteur dans la transition vers une économie bas-carbone. Pour l'heure, le modèle ne couvre que l'univers européen. Il est prévu de l'étendre au niveau global d'ici 2024.

## 1.3 Promotion de solutions climatiques

Nous cherchons à innover au sein de notre gamme de fonds afin de proposer à nos clients des opportunités bas-carbone. Nous avons lancé plusieurs stratégies à l'avant-garde de la transition climatique, notamment :

- ODDO BHF Green Planet (article 9 SFDR) :  
ce fonds d'actions mondiales s'appuie sur l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des valeurs cotées à travers le monde qui sont exposées au thème de la transition écologique via une sélection de sous-thèmes associés : énergie propre, efficacité énergétique, mobilité durable, préservation des ressources naturelles.
- ODDO BHF Green Bond (article 9 SFDR) :  
ce fonds obligataire investit dans des obligations vertes d'émetteurs internationaux ainsi que dans des obligations durables. L'un de ses objectifs consiste à fournir une contribution positive à la protection du climat et de l'environnement en finançant des projets aux bénéfices environnementaux, climatiques et sociaux mesurables.
- ODDO BHF Artificial Intelligence (article 9 SFDR) :  
ce fonds d'actions mondiales s'appuie sur l'intelligence artificielle et l'analyse quantitative pour investir dans des valeurs cotées qui sont exposées au thème de l'intelligence artificielle tout en suivant une trajectoire de décarbonation pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou plus tôt.

Il est intéressant de noter que nous avons mis en place plusieurs mandats à la demande de nos clients incluant des trajectoires de décarbonation.

## 2. Méthodologie

Comme indiqué ci-dessus, nous sommes en train de définir nos objectifs de décarbonation, lesquels seront disponibles l'année prochaine.

Concernant les outils et données dont nous disposons actuellement, nous utilisons le score de transition climatique pour évaluer les entreprises sous l'angle des risques et opportunités en lien avec la transition. Nous recourons également aux données carbone de MSCI pour mesurer l'intensité carbone de nos stratégies d'investissement. En effet, nous publions chaque mois l'intensité carbone moyenne pondérée (scopes 1 et 2) de nos fonds en comparaison avec leur indice de référence. Nous avons aussi récemment mis à jour notre méthode de calcul de l'intensité carbone. Depuis le 31 janvier 2023, des estimations sont utilisées lorsque les valeurs publiées sont indisponibles ou contradictoires. Les estimations reposent sur les valeurs moyennes (émissions de scopes 1 et 2) normalisées en chiffre d'affaires des pairs du secteur. L'intensité carbone moyenne pondérée est calculée comme suit :

$$\text{Intensité carbone moyenne pondérée} = \sum_{i=1}^N \text{poids}_i * \frac{\text{émissions carbone Scopes 1 + 2}_i}{\text{chiffre d'affaire}_i}$$

*N* correspond au nombre total de sociétés incluses dans le portefeuille ou l'indice de référence, tandis que *i* désigne une entreprise en particulier.

L'indicateur ITR (*Implied Temperature Rise*, ou hausse de la température implicite) fourni par MSCI évalue de combien augmenterait la température à l'horizon 2100 si l'économie dans sa globalité suivait une trajectoire de réchauffement similaire à celle d'un émetteur. Pour ce faire, MSCI compare les trajectoires de décarbonation sectorielles avec les émissions actuelles et objectifs des entreprises afin de déterminer l'alignement ou le non-alignement des émetteurs et d'en déduire les implications pour le réchauffement climatique. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la méthodologie ITR de MSCI en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.msci.com/our-solutions/climate-investing/implied-temperature-rise>

Dans une perspective plus large du changement climatique, nous utilisons un autre indicateur de MSCI : la Climate Value at Risk, ou valeur à risque climatique. L'atténuation du réchauffement climatique et

l'adaptation aux conséquences du changement climatique exposent les entreprises à des risques de transition, à des risques physiques et à de potentielles opportunités. MSCI a conçu la VaR climatique pour combiner ces dimensions et évaluer leur impact sur la valorisation des entreprises. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les références de MSCI :

<https://www.msci.com/our-solutions/climate-investing/climate-and-net-zero-solutions/scenario-analysis>

Enfin, il peut être difficile d'obtenir une vision complète et précise des émissions GES totales d'un émetteur, notamment en ce qui concerne les émissions du scope 3. Le scope 3 se réfère aux émissions produites par les chaînes d'approvisionnement, l'utilisation des produits et leur fin de vie, ce qui en rend l'évaluation très délicate, y compris pour les entreprises elles-mêmes. Pour obtenir une vue d'ensemble complète et homogène de ces émissions, MSCI a mis au point une méthodologie granulaire pour estimer les émissions du scope 3 des émetteurs. Ces estimations sont intégrées dans leurs modèles. Pour obtenir de plus amples informations sur les méthodes d'évaluation de MSCI, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<https://www.msci.com/www/blog-posts/scope-3-carbon-emissions-seeing/02092372761>

### 3. Indicateurs

Conformément aux exigences de l'art. 29 LEC, les fonds et mandats dont l'encours est supérieur à 500 millions € sont pris en compte dans la mesure des indicateurs de performance clé :

ACTIONS		OBLIGATIONS		MULTI-ASSETS	
›	ODDO BHF Avenir	›	ODDO BHF Euro Credit Short Duration	›	A.A. Oddo Tactique
›	ODDO BHF Avenir Europe	›	ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond		

#### 3.1 Intensité carbone

##### Intensité carbone des principaux fonds et mandats au 31 décembre 2022

Nom du fonds	Fonds		Indice de référence	
	Taux de couverture	Intensité carbone pondérée	Taux de couverture	Intensité carbone pondérée
ODDO BHF Avenir	90,9%	43,6	89,9%	106,4

ODDO BHF Avenir Europe	96,5%	35,5	99,0%	127,8
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	70,7%	171,0	-	-
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	80,6%	81,1	92,6%	134,5
A.A. ODDO Tactique	100%	67,0	100%	110,9

Source : ODDO BHF Asset Management, MSCI

Remarque : pour A.A. ODDO Tactique, les calculs sont effectués à l'aide de la nouvelle règle de calcul présentée ci-dessus.

### 3.2 Part brune

#### Exposition aux énergies fossiles des principaux fonds et mandats au 31 décembre 2022

Nom du fonds	Part brune	
	Fonds	Indice de référence
ODDO BHF Avenir	0%	0,1%
ODDO BHF Avenir Europe	0%	2,0%
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	0,9%	-
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	4,2%	7,7%
A.A. Oddo Tactique	7,6%	3,5%

Source : ODDO BHF Asset Management, MSCI ESG Research

### 3.3 Part verte

#### Exposition aux solutions vertes des principaux fonds et mandats au 31 décembre 2022

Nom du fonds	Part verte	
	Fonds	Indice de référence
ODDO BHF Avenir	21,6%	41,1%
ODDO BHF Avenir Europe	24,9%	38,3%
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	28,2%	-
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	27,8%	33,7%
A.A. Oddo Tactique	20,8%	16,1%

Source : ODDO BHF Asset Management, MSCI ESG Research

### 3.4 Trajectoire climatique

#### Hausse de température implicite (ITR) des principaux fonds et mandats au 31 décembre 2022

Nom du fonds	ITR	
	Fonds	Indice de référence
ODDO BHF Avenir	2,2	2,0
ODDO BHF Avenir Europe	2,7	2,3
ODDO BHF Euro Credit Short Duration	2,3	-
ODDO BHF Sustainable Euro Corporate Bond	1,9	2,0
A.A. Oddo Tactique	2,0	2,1

Source : ODDO BHF Asset Management SAS, MSCI ESG Research (données ITR en juin 2023)

## 4. Intégration dans notre référentiel de notation ESG

Dans la mesure où la trajectoire de décarbonation globale au niveau de l'entité n'est pas encore finalisée (elle sera disponible à partir de l'année prochaine), seules quelques stratégies appliquent des contraintes d'investissement concernant leur empreinte carbone.

Par exemple, l'un de nos fonds ouverts a sélectionné un indice de référence de la transition climatique (CTB) afin de progressivement réduire son empreinte carbone au fil du temps. En guise de trajectoire, le fonds s'engage à réduire son intensité GES de 30% par rapport à son indice de référence et de 30% à l'horizon 2030. Les gérants de portefeuille surveillent les progrès accomplis par les entreprises en termes de réduction des émissions de scope 3 en se référant aux trajectoires des entreprises certifiées par l'initiative SBTi. Si la stratégie climatique des entreprises n'est pas certifiée par la SBTi, un seuil d'empreinte carbone est fixé à 399 tonnes (tonnes métriques) équivalent CO<sub>2</sub> par million de chiffre d'affaires.

Comme indiqué ci-dessus, les différentes mesures (score de transition climatique, intensité carbone, ITR) à notre disposition servent d'orientation aux gérants de portefeuille dans leurs décisions d'investissement.

## 5. Impact sur nos stratégies d'investissement

Pour respecter l'Accord de Paris et l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, il faut réduire la part des énergies fossiles dans le mix énergétique mondial compte tenu de leur poids dans les émissions mondiales de CO<sub>2</sub>. À titre d'exemple, l'Agence Internationale de l'Énergie estime que le charbon thermique représente environ 40% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, tandis que la génération d'électricité à base de charbon affiche une intensité carbone deux fois supérieure à celle produite par le gaz naturel. Pour ce faire, notre politique d'exclusion intègre des restrictions sur le charbon, le pétrole et le gaz non conventionnels ainsi que l'exploration et la production de pétrole et de gaz conventionnelles et non conventionnelles dans la région arctique dans le socle commun d'exclusion qui, par conséquent, s'applique à tous nos fonds ouverts.

### Exclusions des énergies fossiles du socle commun

Secteurs	Seuils d'exclusion	Activités	Encours couvert par le critère d'exclusion
 <b>Charbon</b>	>8 millions de tonnes ou 5% <sup>1</sup>	Extraction de charbon – UE & OCDE : 0% (2030), Reste du monde : 0% (2040)	<i>Socle commun</i>  >> <i>totalité des encours</i> <sup>4</sup>
	>20% <sup>2</sup>	Production d'électricité – Pays de l'UE & OCDE : 15% (2024), 10% (2026), 5% (2028), 0% (2030)	
	0	Toute entreprise qui développerait de nouveaux projets liés à l'exploitation du charbon thermique, quelle que soit la taille du projet	
 <b>Pétrole et gaz non conventionnelles<sup>3</sup></b>	>5% <sup>1</sup>	Exploration-production et exploitation	<i>Socle commun</i>  >> <i>totalité des encours</i> <sup>4</sup>
 <b>Arctique</b>	>10% <sup>1</sup>	Exploration-production et exploitation de pétrole et gaz (conventionnelles et non conventionnelles) dans la zone Arctique	<i>Socle commun</i>  >> <i>totalité des encours</i> <sup>4</sup>

<sup>1</sup> du chiffre d'affaires | <sup>2</sup> du mix de production ou de la capacité installée | <sup>3</sup> Inclut le pétrole & gaz de schiste, les sables bitumeux | <sup>4</sup> Sauf ODDO BHF AIF PLC

Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

En ce qui concerne le charbon, ODDO BHF AM vise une sortie d'ici 2030 pour les pays de l'UE et de l'OCDE et d'ici 2040 pour le reste du monde. Pour le pétrole et le gaz non conventionnels, nous élaborons actuellement un calendrier et un processus de suivi régulier de nos avancées.

## *6. Fréquence d'évaluation*

La fréquence d'évaluation dépend de la mesure concernée. Nos scores de transition climatique sont réexaminés lorsque de nouvelles informations sont disponibles ou, à défaut, tous les 18-24 mois au plus tard. L'intensité carbone est réévaluée tous les mois. L'ITR est revu chaque année.



## 7° Stratégie d'alignement sur les objectifs de biodiversité à long-terme

### *1. Mesure de la conformité aux objectifs de la Convention sur la biodiversité biologique*

#### **1.1. La perte de la biodiversité est un risque systémique**

La diversité biologique joue un rôle essentiel dans la préservation des services écosystémiques primordiaux pour notre bien-être, le développement et la croissance économique. L'IPBES identifie 18 services écosystémiques répartis dans trois catégories : services d'approvisionnement (alimentation ou matières premières), services de régulation (du climat ou de la qualité de l'eau) et contributions immatérielles (création et maintenance d'habitats). Sur ces contributions de la nature aux populations, 14 sont aujourd'hui en déclin<sup>6</sup>.

La destruction des écosystèmes s'accélère : 25% de l'ensemble des espèces d'animaux et de plantes connus (soit environ un million d'espèces) est aujourd'hui menacé d'extinction selon l'IPBES<sup>7</sup>, tandis qu'un rapport du WWF<sup>8</sup> constate une diminution moyenne de 68% des populations vertébrées à travers le monde entre 1970 et 2016. En cause, l'artificialisation des sols (75% des zones terrestres et 66% de l'environnement marin auraient été considérablement modifiés par les activités humaine<sup>9</sup>), la surexploitation des ressources, le changement climatique, la pollution et les espèces invasives.

La perte de résilience des écosystèmes pose également un risque indirect majeur car elle est un facteur d'aggravation de la crise climatique, puisque les écosystèmes naturels (océans, sols, forêts) constituent des puits de carbone importants qui séquestrent environ 60% des émissions anthropiques mondiales de GES<sup>10</sup>; leur destruction sape cette propriété et accélère la crise climatique selon une boucle de rétroaction particulièrement difficile à endiguer.

---

<sup>6</sup> IPBES, *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services (rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques)*, 2019

<sup>7</sup> IPBES, *Global assessment report on biodiversity and ecosystem services (rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques)*, 2019

<sup>8</sup> WWF, *Rapport Planète Vivante*, 2020

<sup>9</sup> Groupe de la Banque mondiale, *The Economic Case for Nature – A global Earth-economy model to assess development policy pathways*, 2021

<sup>10</sup> Forum économique mondial, *Nature Risk Rising: why the crisis engulfing nature matters for Business and the Economy*, 2020

La dégradation massive de la quantité, de la qualité et de la résilience des services écosystémiques partout dans le monde pose un risque économique systémique de premier plan : la valeur économique de la biodiversité (via les services écosystémiques) est estimée à 150 000 milliards de dollars par an, soit environ deux fois le PIB mondial<sup>11</sup>. Les chercheurs soulignent la forte dépendance mondiale des économies au capital naturel, notamment dans les pays à revenu faible ou intermédiaire : jusqu'à 50 % du PIB mondial serait directement dépendent des services écosystémiques et vulnérable à leur perte.<sup>12</sup> Les quatre chaînes de création de valeur - alimentation, énergie, infrastructures et mode - seraient à l'origine de plus de 90% de la pression exercée par l'homme sur la biodiversité<sup>13</sup>.

## 1.2 Notre stratégie

Adoptée le 5 juin 1992, la Convention sur la diversité biologique (CBD) vise trois grands objectifs :

1. La préservation de la diversité biologique
2. L'utilisation durable de ses éléments
3. Le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques

Depuis, quatre objectifs ont été fixés à l'horizon 2050 avec trois objectifs intermédiaires pour 2030 :

1. Amélioration de la biodiversité de 15% (augmentation des surfaces, de la connectivité et de l'intégrité)
2. Évaluation, préservation et amélioration des services écosystémiques
3. Partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources
4. Comblent l'écart entre ce qui est nécessaire et ce qui est disponible

En 2022, nous avons revu les trois piliers de notre stratégie de durabilité afin d'améliorer l'intégration de la biodiversité et de mieux prendre en compte les objectifs de la CBD. Comme pour notre stratégie de durabilité générale, nous avons adopté une approche fondée sur le risque sous l'angle de la double matérialité en ce qui concerne la biodiversité :

1. La matérialité environnementale désigne l'impact des activités des entreprises sur la biodiversité et la nature au travers de l'exploitation des ressources naturelles et des sols, ainsi que leur

---

<sup>11</sup> Boston Consulting Group, *The Biodiversity Crisis is a Business Crisis*, 2021

<sup>12</sup> Forum économique mondial, *Nature Risk Rising: why the crisis engulfing nature matters for Business and the Economy*, 2020

<sup>13</sup> Boston Consulting Group, *The Biodiversity Crisis is a Business Crisis*, 2021



incidence en termes de pollution et, indirectement, au niveau du réchauffement climatique (effet de rétroaction)

2. La matérialité financière désigne l'exposition des entreprises aux pertes résultant de la baisse de performance de leurs activités économiques ou actifs qui dépendent de la biodiversité

### 1.2.1 Exclusions

Nous avons établi deux listes d'exclusion spécifiques à la biodiversité :

1. La première repose sur les pratiques environnementales non durables des entreprises qui génèrent un chiffre d'affaires supérieur à 5% dans des activités diverses en lien avec le secteur de l'huile de palme<sup>14</sup> et qui enfreignent les principes de durabilité définis par les organismes de certification (par exemple, Table ronde sur l'huile de palme, RSPO) ;
2. La seconde liste est axée sur les entreprises faisant l'objet de controverses environnementales graves avec un impact élevé sur la biodiversité.

La Politique d'exclusion intègre d'autres activités susceptibles de porter préjudice à la biodiversité, notamment celles en lien avec le charbon.

Pour en savoir plus sur ces exclusions, consultez notre Politique d'exclusion :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/ad/investissement\\_durable/1339/publication/1380](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/ad/investissement_durable/1339/publication/1380)

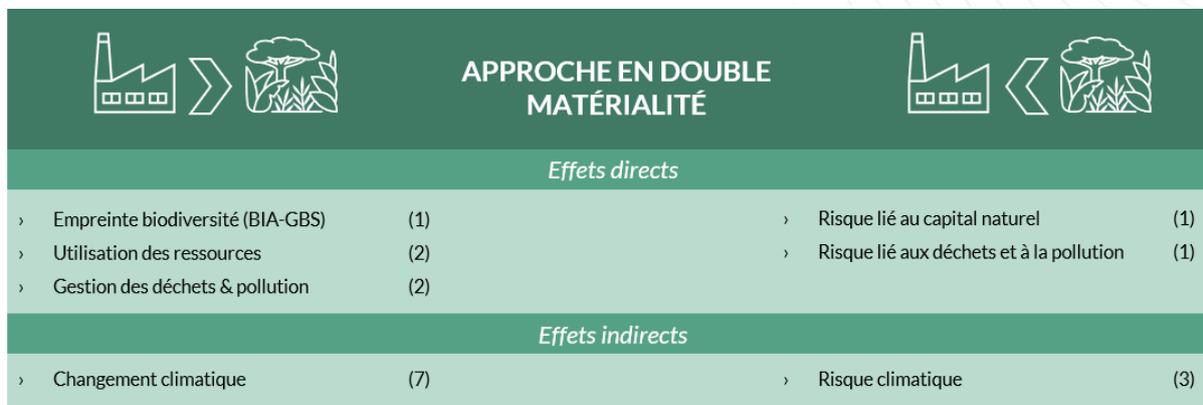
### 1.2.2 Intégration

Nous avons mis à jour notre modèle ESG interne pour les entreprises en septembre 2022 afin de mieux définir la gestion et l'intégration des risques et opportunités en lien avec la biodiversité.

---

<sup>14</sup> Production, transformation, commerce, biens de consommation à base d'huile de palme.

## Intégration des risques et opportunités en lien avec la biodiversité dans notre modèle ESG interne pour les entreprises



(1) : nombre de critères évalués pour établir le score dans notre modèle ESG interne pour les entreprises

Source : ODDO BHF Asset Management, 2023

L'impact des entreprises sur leur environnement est évalué à l'aide de 12 critères, dont 5 sont directement liés aux pressions exercées sur la biodiversité et 7 mesurent les effets indirects sur le changement climatique. Certaines données proviennent de MSCI et sont complétées par notre propre évaluation qualitative.

En mai 2022, nous avons signé un partenariat avec Carbon4 Finance, fournisseur de données extra-financières, et CDC Biodiversité, spécialiste de l'empreinte biodiversité des activités des entreprises, qui ont créé ensemble l'outil BIA-GBS en 2021. Cette base de données recense l'empreinte biodiversité de 2550 entreprises exprimée par l'abondance moyenne des espèces (MSA). À partir de cela, nous avons établi un classement par secteur en fonction de l'empreinte biodiversité exprimée en intensité afin de réduire le biais de taille de l'entreprise.

### Exploitation des ressources

Nous mesurons les risques associés aux principales matières premières exploitées tels que la déforestation ou l'érosion des sols ainsi que la consommation d'eau des entreprises et leur établissement dans des zones en stress hydrique. Nous évaluons les politiques et processus mis en place pour limiter ces risques, prenons en compte les certifications externes, jugeons la crédibilité de la stratégie et cherchons à voir si des alternatives sont envisagées. Quelques exemples :

- Risques hydriques : niveau de consommation d'eau (en comparaison avec des entreprises similaires), établissement des activités directes et indirectes de l'entreprise dans des zones en stress hydrique, existence d'une stratégie efficace pour limiter la consommation d'eau, mise en



place de systèmes circulaires (notamment pour les systèmes de refroidissement), prise en compte des besoins en eaux de toutes les parties prenantes à l'échelle des territoires, etc.

- **Gestion des déchets et pollution** : nous nous intéressons en particulier aux systèmes et politiques visant à prévenir les impacts élevés ainsi qu'aux stratégies adoptées et à leurs différents objectifs. Par exemple, nous examinons le niveau d'émission de déchets (en comparaison avec des entreprises similaires), les stratégies visant à limiter les déchets toxiques et l'usage du plastique (notamment à usage unique), les taux de déchet revalorisés, la réduction des taux de mise en décharge, la stratégie de circularité, etc.

### Changement climatique

Le changement climatique est évalué à deux niveaux : la situation actuelle de l'entreprise et sa stratégie de transition pour s'aligner sur une trajectoire de 1,5°C.

Les impacts externes sur l'entreprise sont évalués à l'aide de 5 critères. Il s'agit davantage d'une analyse qualitative qui nous permet de mieux contextualiser la perception des réglementations et du marché concernant l'activité de l'entreprise.

### Risques et opportunités climatiques

Concernant les risques climatiques, trois composantes sont mesurées : les risques de transition, physiques et réglementaires.

- **Risques de transition** : grâce à notre score de transition climatique, qui combine des facteurs quantitatifs et qualitatifs, nous évaluons le degré d'alignement sur une trajectoire de décarbonation. Nous nous appuyons aussi sur d'autres indicateurs, notamment la part des émetteurs certifiés SBTi, la maximisation des chiffres d'affaires alignés sur la taxonomie européenne ou la maximisation de la « part verte » et la minimisation de la « part brune ».
- **Risques physiques** : ils font partie intégrante des risques liés au changement climatique, d'où la nécessité d'étudier leur impact sur la valorisation des actifs. Pour ce faire, nous utilisons la Climate Value-at-Risk (VaR climatique) de MSCI. Cet outil permet de mesurer l'impact potentiel sur la valorisation des entreprises.

Les entreprises qui progressent en mettant en œuvre des mesures de prévention peuvent offrir des opportunités.

## Capital naturel

Selon le secteur d'activité de l'entreprise, nous pouvons nous intéresser au risque d'approvisionnement en matières premières, aux limites réglementaires applicables à l'exploitation de certaines matières premières, voire aux préférences/à la perception des consommateurs concernant certaines pratiques.

Concernant le risque déchets et pollution, nous pourrions nous intéresser au durcissement des réglementations sur l'usage du plastique ou des produits chimiques, les infrastructures nationales disponibles pour l'élimination/le recyclage des déchets, etc.

## Controverses

Nous avons récemment fixé une pénalité pour les controverses environnementales afin de suivre les impacts négatifs des entreprises sur la biodiversité à l'aide de MSCI et des travaux effectués par les ONG.

### *1.2.3 Dialogue et engagement actionnarial*

Comme expliqué plus haut, nous articulons notre démarche d'engagement actionnarial autour de trois axes : le dialogue avec les entreprises, l'engagement individuel ou collaboratif et l'exercice des droits de vote.

Sur le premier axe, nous abordons la biodiversité via différents thèmes comme dans notre modèle d'analyse ESG. Les statistiques sont disponibles dans notre Rapport d'engagement actionnarial :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

Nous avons passé en revue les matrices de matérialité sectorielles fin 2022. Des risques pour la biodiversité ont été signalés dans les 18 secteurs et sous-secteurs suivants :



- Aéronautique et défense
- Automobiles et composants
- Produits chimiques
- Sous-secteur des services commerciaux (traitement des déchets)
- Matériaux de construction
- Distribution et vente au détail de biens de consommation cycliques
- Biens de consommation durables et vêtements
- Sous-secteurs des Services aux consommateurs (hôtels, restaurants)
- Énergie
- Finance
- Vente au détail de produits alimentaires et de première nécessité
- Alimentation, boissons et tabac
- Métaux et minerais
- Produits pharmaceutiques, biotechnologie et sciences de la vie
- Immobilier
- Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs
- Matériel et équipement des technologies de l'information
- Services aux collectivités

Par la suite, nous avons échangé sur les questions de la biodiversité avec les entreprises exposées à des risques élevés dans ces secteurs.

Concernant les initiatives individuelles, nous avons échangé avec un groupe chimique européen actif dans plusieurs industries à travers le monde sur le cas déjà ancien d'un pesticide soupçonné de nuire à la survie des abeilles. Malheureusement, nos efforts n'ont pas abouti, l'entreprise estimant que son activité n'interfère pas avec la loi. Nous avons également initié une démarche d'engagement auprès des majors pétrolières et gazières concernant leur transition climatique avec, entre autres, la biodiversité. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre Rapport d'engagement actionnarial.

ODDO BHF Asset Management SAS a décidé d'être plus actif dans le domaine de la biodiversité à la suite de la montée en puissance d'initiatives européennes et mondiales auxquelles a participé un large éventail d'acteurs financiers. En 2021, nous sommes devenus signataires du *Finance for Biodiversity Pledge* et membre de la *Foundation Finance for Biodiversity*.

Lancé le 25 septembre 2020, le Finance for Biodiversity Pledge compte aujourd'hui 126 établissements financiers de 21 pays parmi ses signataires. Son objectif est de protéger et de rétablir la biodiversité grâce aux activités de financement et d'investissement. Il englobe différentes actions qui seront menées au plus tard d'ici 2024 :

- › Collaboration et partage de connaissances sur les questions complexes autour de la biodiversité ;
- › Engagement auprès des entreprises afin de réduire leur empreinte négative sur les espaces naturels par la promotion de meilleures pratiques ;

- › Évaluation des impacts des activités de financement et d'investissement ;
- › Détermination d'objectifs afin d'augmenter les impacts positifs significatifs et de réduire les impacts négatifs sur la biodiversité ;
- › Communication publique sur l'engagement des établissements financiers par rapport à leur contribution aux objectifs mondiaux en matière de biodiversité.

Nous suivons également de près les initiatives les plus structurantes en matière de construction d'un cadre méthodologique commun et d'outils de mesure et de suivi des indicateurs liés à la biodiversité. Par exemple, nous soutenons le travail de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), qui développe un socle commun de communication pour les risques liés à la biodiversité. Nous revoyons nos participations aux initiatives et en rejoignons d'autres lorsque cela nous semble approprié.

## *2. Contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité*

Pour le moment, la détermination de trajectoires d'alignement claires continue de poser des difficultés pour plusieurs raisons.

Premièrement, mesurer l'impact des sociétés sur la biodiversité implique de prendre en compte un nombre de variables beaucoup plus important que dans le cas de l'évaluation de l'impact climatique d'un investissement ou d'un portefeuille via les émissions ou l'intensité carbone. En conséquence, il est difficile de réduire la mesure à une note finale ou un équivalent.

Deuxièmement, la disponibilité des données pour chaque variable varie de correcte à inexistante et la perspective que les sociétés publient des données harmonisées sur la biodiversité semble très limitée pour le moment. C'est particulièrement le cas des obligations à haut rendement et des petites capitalisations.

Troisièmement, les impacts sur les écosystèmes sont plus géolocalisés que les impacts sur le climat, qui sont plus globaux, ce qui complique d'autant la mesure au niveau des sociétés.

Enfin, les méthodologies de mesure de l'impact sur la biodiversité varient considérablement d'un prestataire à l'autre et ne sont pas harmonisées. Les travaux de la TNFD et du SBTN devraient apporter des améliorations sur ce plan.

En conséquence, nous fixons dans un premier temps les objectifs suivants afin de réduire les principales pressions et impacts sur la biodiversité :



Délai	Objectif
À partir de maintenant	Lancement de notre nouveau plan d'engagement dédié à la biodiversité
D'ici 2024	Publication de l'empreinte biodiversité des fonds classifiés articles 8-9 SFDR dans les rapports ESG

## 2.1 Plan d'engagement dédié à la biodiversité

En phase avec notre stratégie d'engagement, nous évaluons la thématique de la biodiversité le long de deux axes : les engagements collaboratifs et le dialogue individuel avec les entreprises.

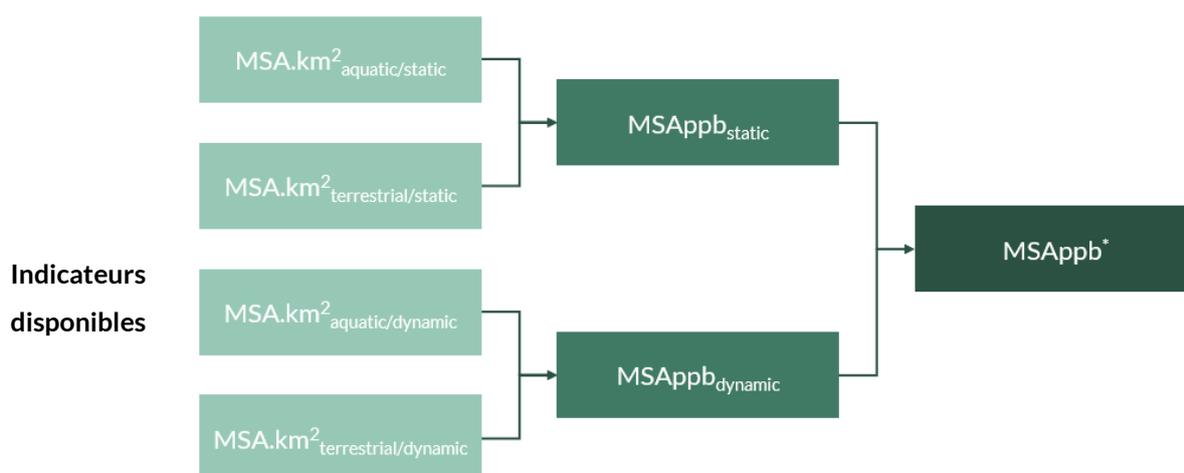
En collaboration avec un groupe d'investisseurs membres de la Foundation Finance for Biodiversity, nous avons amorcé le dialogue sur cette thématique avec certaines sociétés françaises du secteur automobile en nous appuyant sur le rapport de la Rainforest Foundation Norway (2021). Nous cherchons dans un premier temps à évaluer l'exposition des activités commerciales de ces entreprises à la chaîne d'approvisionnement du cuir, puis à examiner leurs politiques et stratégies de surveillance et de prévention de la déforestation et enfin, nous analysons leur exposition aux risques et réfléchissons aux meilleures pratiques possibles à mettre en place dans leurs activités.

Sur le plan individuel, nous définissons un benchmark de sociétés sur des mesures de biodiversité spécifiques à l'aide des données BIA-GBS de Carbon4 Finance. Le benchmark est constitué par secteurs, et prend en compte ceux qui, d'après notre carte de matérialité interne, sont les plus exposés à la perte du capital naturel. L'objectif consiste à engager une démarche auprès des sociétés de fonds classifiés articles 8 et 9 SFDR qui se situent en bas de classement à la suite de l'examen préliminaire des données.

## 3. Indicateur d'empreinte biodiversité

ODDO BHF AM exploite la base de données Biodiversity Impact Analytics (BIA) créée par CDC Biodiversité et Carbon4 Finance. Le modèle est construit sur une régression utilisant Exiobase et le modèle GLOBIO3 fournissant l'empreinte biodiversité des entreprises exprimée sous forme agrégée par l'abondance moyenne des espèces (MSA). Le modèle présente les caractéristiques suivantes :

<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 5 pressions terrestres</li> <li>› 6 pressions aquatiques</li> <li>› Pressions marines non encore couvertes (2024)</li> </ul>
<b>Dimension temporelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› statique</li> <li>› dynamique</li> </ul>
<b>Chaîne de valeur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› Scope 1</li> <li>› Scope 2</li> <li>› Scope 3 amont (aval au cas par cas)</li> </ul>
<b>Mesure</b>	<p>MSA (abondance moyenne des espèces) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› représente le rapport entre la biodiversité observée et la biodiversité intacte (référence optimale sans impact de l'activité humaine), une mesure de la qualité de la biodiversité observée</li> </ul>
<b>Indicateur de base</b>	<p>MSA.km<sup>2</sup> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>› perte de 1 MSA.km<sup>2</sup> = artificialisation de 1 km<sup>2</sup> de biodiversité intacte</li> </ul>



Chaque indicateur peut être exprimé en intensité (en intensité d'investissement par Md€ de valeur d'entreprise ou en intensité du chiffre d'affaires).



Avec ces caractéristiques, les données BIA-GBS sont alignées sur la CBD et d'autres objectifs internationaux. Elles peuvent servir à identifier les principales pressions et impacts sur la biodiversité à réduire. Premièrement, les zones de biodiversité et la dimension temporelle permettent de mieux identifier les différentes facettes d'un écosystème. Deuxièmement, toutes les pressions de l'IPBES sont couvertes, à l'exception des espèces invasives, lesquelles devraient l'être dans les années à venir. Troisièmement, elles couvrent la quasi-intégralité de la chaîne de valeur. Enfin, cette mesure est utilisée par l'IPBES, la CBD et le GIEC.

De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de Carbon4 Finance :

<https://www.carbon4finance.com/product/biodiversity-impacts>

Toutefois, deux grandes limites nous incitent à adopter une approche prudente pour le moment. Tout d'abord, le milieu marin n'est pas encore couvert. Il est difficile de prédire l'impact sur les scores agrégés MSAppm\* lorsque ce sera le cas. Toutefois, dans la mesure où les impacts terrestres et aquatiques sont étroitement liés à la taille de leurs écosystèmes respectifs, il faut s'attendre à un changement important du score agrégé. Ensuite, la couverture reste limitée, même avec 2550 entreprises, en comparaison avec l'univers des sociétés dans lesquelles nous investissons. Même si la base de données s'enrichit progressivement, elle n'est pas nécessairement représentative de certains portefeuilles, notamment ceux axés sur les petites et moyennes capitalisations. En conséquence, nous avons défini un plan d'action (cf. chapitre précédent) afin de tendre progressivement vers une trajectoire en terme de biodiversité.

## 8° Prise en considération des critères ESG dans la gestion des risques

### *1. Description du processus de gestion des risques*

L'équipe de Recherche ESG est en charge de noter les entreprises afin de refléter les risques de durabilité. La gestion des risques de durabilité est ensuite assurée par le département Risques & Conformité, composé de sept personnes, indépendant des équipes de gestion et rattaché directement au CEO de ODDO BHF Asset Management SAS. Cette équipe analyse et suit les risques de marché, de liquidité et de contrepartie des fonds gérés par ODDO BHF Asset Management SAS. De plus, elle alerte sur les risques ESG élevés tout en assurant la conformité et les contrôles internes.

Le premier point d'identification et gestion des risques de durabilité concerne notre politique d'exclusion. Comme mentionné précédemment, les règles d'exclusions peuvent varier d'un fonds ou mandats à un autre mais au minimum, le socle commun s'applique. Les listes d'exclusions sont établies mensuellement par l'équipe de Recherche ESG et transmises aux équipes de gestion ainsi qu'à l'équipe Risques & Conformité pour son implémentation dans le système de contrôle.

Le second point d'identification et gestion des risques de durabilité concerne les règles propres fixées à nos fonds et mandats art. 8-9. Il peut s'agir par exemple de filtres interne d'exclusion sur le capital humain et la gouvernance d'entreprise, d'exclusion de certaines notations sur la base de notre modèle interne, d'amélioration du profil climat du portefeuille ou de filtres externes d'exclusions reposant sur les données de notre prestataire externe.

Les listes d'exclusion et les règles de sélection ESG sont configurés dans le système de conformité pré-négociation (Bloomberg AIM). Cette option permet d'appliquer une liste d'exclusion au fonds ou mandats et de générer des messages de blocage avant l'exécution des transactions ou l'envoi des ordres au desk:

- › En pré-trade dans Bloomberg AIM (blocage en cas d'achat) sur la base des portefeuilles en temps réels ;
- › En post-trade via l'outil interne Sentinel (rappel en cas d'éventuel non-respect) sur la base des inventaires comptables.

Dans le cas de certaines limites d'investissement à respecter, les gérants sont immédiatement informés par la direction des Risques de tout incident ou éloignement de ces limites. Les corrections sont alors prises en compte dans les portefeuilles dès que l'équipe de gestion en est informée. Pour tous les dépassements déjà traités et non résolus, le contrôle interne effectue dans un premier temps des relances



par courrier électronique. Par ailleurs, une procédure d'escalade existe. Tous les dépassements avérés sont signalés par courrier électronique aux gérants concernés, au Responsable de pôle et conservés dans la piste d'audit. En cas de dépassement persistant, un arbitrage est demandé au Comité Conformité et à défaut, au Comité de direction. Afin de garantir un suivi régulier de la situation, un reporting hebdomadaire des dépassements significatifs est communiqué par mail au département Conformité et Contrôles internes ainsi qu'au co-Directeur des investissements du Groupe.

Sans avoir recours aux outils présentés, notre plateforme d'analyse ESG permet d'alerter systématiquement les équipes de gestion en cas d'investissement dans une entreprise souffrant de la notation la plus basse (1/5), qualifiée de risque ESG élevé.

Pour s'assurer du respect de ces règles et d'une meilleure compréhension des enjeux de durabilité, des échanges réguliers ont lieu entre les équipes Risques & Conformité, les équipes de gestion et l'équipe Recherche ESG. Ainsi, pour les fonds art. 8-9, avant tout investissement dans une nouvelle entreprise, l'équipe de gestion en charge du fonds ou mandats échange avec les analystes ESG afin de s'assurer que l'émetteur étudié ne présente pas de risques extra-financiers importants.

De plus amples information sur notre politique relative à l'intégration des risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision d'investissement au titre de l'art. 3 de SFDR peuvent être consultées à l'adresse suivante :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/infos\\_reglementaire](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/infos_reglementaire)

## *2. Risques de durabilité*

- › **Risque réglementaire** : notre modèle identifie les risques réglementaires des sociétés selon une approche en double matérialité, autrement dit, la façon dont les pratiques des sociétés s'intègrent au cadre réglementaire, comment les entreprises sont elles-mêmes positionnées pour anticiper les changements réglementaires et le niveau de rigueur attendu de la réglementation.
- › **Risques opérationnels** : nous évaluons les risques opérationnels et la façon dont les entreprises les gèrent.
- › **Risques stratégiques** : ils sont généralement évalués au travers de la qualité de la gouvernance, du comité de direction en place, mais peuvent aussi couvrir la situation du marché de l'emploi (saturation, dysfonctionnement, etc.).

- › **Risques liés aux controverses** : grâce au suivi des controverses, nous pouvons évaluer l'exposition des sociétés à ces risques. Dans notre modèle, les controverses sont passées en revue pour les trois piliers (E, S et G) et une pénalité est appliquée à chaque sous-total en fonction de la gravité et de la fréquence des controverses.
- › **Risques de transition** : les risques de transition correspondent aux impacts financiers potentiels, positifs ou négatifs, qui résultent des effets de la transformation des modèles d'activité vers une économie bas-carbone.
- › **Risques physiques** : les risques physiques sont directement liés aux conséquences du changement climatique. Ils sont susceptibles d'impacter directement les sociétés via l'emplacement géographique de leurs activités, ou indirectement par le biais de leurs chaînes d'approvisionnement. Ils peuvent donc augmenter les coûts d'exploitation, influencer la productivité des salariés ou bien encore être à l'origine d'interruptions temporaires de l'activité.

En 2022, l'équipe de Recherche ESG a mis à jour la feuille de route de matérialité sectorielle afin de prendre en considération les conclusions des travaux les plus récents sur les risques et les enjeux liés à la durabilité. La pondération du modèle ESG interne pour les entreprises a été adaptée pour certains secteurs.

Veillez trouver ci-dessous un extrait de l'évaluation des risques, les critères relatifs provenant de notre modèle ESG interne et une partie des sources et/ou outils utilisés.

Risque	Critère	Source
<b>Risques de transition</b>	› Stratégie de décarbonation	› Rapport annuel/sur le développement durable des entreprises
	› Prix du carbone	› Dialogue avec les entreprises
	› Stratégie de transition énergétique	› CDP
	› Dépenses d'investissement vertes	› Bloomberg
	› Offre de produits	› MSCI ESG Research
	› Actifs échoués ( <i>stranded assets</i> )	› Actualités
<b>Risques physiques</b>	› Emplacement des sites de production	› VaR climatique (MSCI)
	› Emplacement des fournisseurs	› Bloomberg
	› Types d'événements météorologiques	



<b>Perte de biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Type d'activités commerciales</li><li>› Emplacement des activités commerciales et risques relatifs (déforestation, zones en stress hydrique, etc.)</li><li>› Politiques de biodiversité et mesures préventives des sociétés</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Base de données BIA-GBS développée par Carbon4 Finance et CDC Biodiversité</li><li>› CDP</li></ul>
<b>Risques de controverse</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>› Politiques et exposition aux risques</li><li>› Gestion des risques (structure de gouvernance)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>› MSCI ESG Research</li><li>› SESAMm</li><li>› Actualités</li><li>› Dialogue avec les entreprises</li></ul>

### 3. Fréquence de revue du cadre de gestion des risques

Le cadre de gestion des risques est revu chaque année.

### 4. Plan d'action pour réduire les risques de durabilité

Notre stratégie ESG au niveau de l'entité décrit au point 1 du présent document vise à réduire les risques de durabilité tout au long du cycle d'investissement.

Bloc	Mesures visant à réduire les risques de durabilité
<b>Exclusions</b>	Notre Politique d'exclusion est structurée en deux volets. Premièrement, un socle commun d'exclusion s'applique à tous les fonds ouverts gérés par les différentes entités juridiques opérant sous la marque « ODDO BHF Asset Management », exception faite de certains produits spécifiques <sup>15</sup> . Deuxièmement, des exclusions plus spécifiques peuvent être appliquées à certains produits afin de respecter la stratégie et la philosophie d'investissement des produits concernés. Revus tous les mois, les exclusions sont directement intégrées par l'équipe Risque & Conformité aux outils de gestion des risques et de contrôle. Ces règles sont contrôlées sur une base pré-trade et post-trade.
<b>Intégration ESG et climat</b>	Sur la base des notes ESG internes ou des notes externes de MSCI ESG Research, et selon la stratégie du produit, des règles d'investissement restrictives peuvent être appliquées aux entreprises présentant un

<sup>15</sup> Cf. Politique d'exclusion : [https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/GetRequestDocument?CodeDoc=PEX&CodPageWeb=FICHE\\_FONDS](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/GetRequestDocument?CodeDoc=PEX&CodPageWeb=FICHE_FONDS)

---

profil ESG risqué. Une nouvelle fois, ces règles sont contrôlées par l'équipe Risque & Conformité sur une base pré-trade et post-trade.

---

**Engagement  
actionnarial**

Notre démarche d'engagement actionnarial joue un rôle essentiel dans la réduction des risques de durabilité. Nous dialoguons avec les entreprises dans lesquelles nous investissons afin de mieux cerner leurs risques et opportunités. Nous initions également des engagements collaboratifs et individuels auprès des entreprises dont nous estimons qu'elles sont confrontées à des risques et enjeux ESG significatifs, ou qu'elles pourraient améliorer leurs pratiques ESG.

---

Toutes les règles d'investissement sont disponibles dans le prospectus et codes de transparence du produit concerné. Ils sont publiés sur la page consacrée aux fonds :

[https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur\\_professionnel/fundspage](https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_professionnel/fundspage)

## *5. Impact financier des principaux risques de durabilité*

Par précaution, nous ne souhaitons pas, pour le moment, fournir d'estimation chiffrée de l'impact financier des principaux risques de durabilité. Nous avons accès au module VaR climatique de MSCI ESG Research, mais compte tenu de notre exposition *cross-asset*, nous ne sommes pas encore en mesure de fournir une qualité et une couverture satisfaisantes.

**ODDO BHF Asset Management SAS (France)**

Société de Gestion de Portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011.

SAS au capital de 21 500 000€. RCS 340 902 857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine – 75440 Paris Cedex 09 France – Tél. : +33 1 44 51 85-00

[am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)